



Cabinet
spécialisé
dans la
transition
de vie

FORMATION :

« BILAN PLEIN POTENTIEL » *

Aligner l'être, l'avoir et le faire pour révéler votre vocation

*Bilan de compétences

PUBLIC : « tout public »

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 24 heures

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRES : 6 sessions de 4 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- 1

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :

« 93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest »

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 0627835906

TARIF : 1800,00€ Net de Taxes Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4 du CGI

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre au bénéficiaire :

- D'identifier ses aspirations (valeurs, besoins, personnalité)
- D'analyser ses compétences (ressources, savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Définir un projet professionnel pertinent



Raison sociale : EIRL – Ei-Ki-Libre

Siège social : 93 rue Etienne Dolet – 62790 Leforest

N° SIRET : 882 514 912 000 14 Code APE : 9609Z

N° RCS 882 514 912 – Référencé DATADOCK

Déclaration d'activité sous le n° 32 62 03183 62 auprès du préfet des Hauts de France

Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formations et bilans de compétences

@ : fatihahuret@gmail.com Site : www.ei-ki-libre.com Tél : 06 27 83 59 06

04/01/2022

- Développer son employabilité et sécuriser son parcours
- Développer les aptitudes à s'orienter et piloter sa carrière
- Analyser le marché de l'emploi et identifier les acteurs de la formation

CONTENU-DEROULEMENT

« Descriptif du contenu de la formation »

- Phase préliminaire
 - Analyse de la demande
 - Détermination du format le plus adapté au besoin
 - Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan (Analyse Partagée de la Situation)

- Phase d'investigation
 - Bilan personnel/tests d'orientation et de personnalité
 - Analyse du parcours personnel et professionnel
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivation et personnalité

 - Analyse du métier
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles
 - Analyse des compétences : savoir-faire et savoir-être
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action

Cette phase a pour objectif de permettre au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

- Phase de conclusion
 - Appropriation des résultats détaillés et de la phase d'investigation
 - Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets
 - Définition des modalités et étapes du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Auto-évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : marché de l'emploi, connaissances des métiers, des formations, des dispositifs de financement
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, tests spécialisés
- Enquêtes métiers
- Rédaction d'une synthèse (projet, atouts, plan d'action)

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours transmis au participant pendant et à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.